PV 53 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 7 SEPTEMBRE 2016

Présents :

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevine	AMPE Els (1ère partie de la réunion jusque Cantersteen)	Els.Ampe@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	EVERS Fanny	Fanny.Evers@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	SCHOLLAERT Jan	Jan.Schollaert@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	DANDOY Marianne	Marianne.Dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	TAKEM Innocent	Innocent.Takem@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	NZUNGU Ghislain	Ghislain.nzungulubeni@brucity.be
Polbru TRAT/Bikers	STEVENS David	david_stevens83@hotmail.com
AlteO	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr
GRACQ National	CUIGNET Florine	Florine.cuignet@gracq.be
GRACQ Bruxelles	EGERICKX Guy	Guy.egerickx@skynet.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
FIETSERSBOND	DEGRAEVE Jullie	julie@fietsersbond.be
BRUXELLES-MOBILITE	SCHOLLAERT Ulric	uschollaert@sprb.irisnet.be
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
PRO VELO	VERSTRAETEN Florent	fverstraeten@provelo.org
EUCG	NIJS Frans	Frans.nijs@ec.europa.eu

1. Approbation du PV de la réunion précédente
   Le PV des 2 dernières commissions (janvier et mai) n'ont pas été approuvés. Le PV en néerlandais de la commission de mai doit encore être envoyé.

2. Ballade vélo : points d'attention
   La cellule mobilité a pris note des remarques principales formulées par les participants lors de la balade. Le Fietsersbond a également fait part de certaines remarques.
   => Le Cabinet va faire le point en interne avec les services pour voir ce qui peut être réalisé à court terme et en informera les membres de la commission.

3. Pistes cyclables subsidiées : présentation des plans (première partie)
   Jan Schollaert présente les tronçons choisis et leur ordre de priorité ainsi que les principes d'aménagement (voir powerpoint annexé).
   Remarques :
   1) Sur les tronçons choisis : pourquoi pas les axes où il y a des montées. C'est là où il faut mettre la priorité. Plusieurs tronçons ont des montées (Colonies, Montagne de la Cour, Loxum, Alexiens).
      On a tenu compte aussi d'une logique d'axe et de la faisabilité à court terme.
   2) Loi : tenir compte de la jonction avec la petite ceinture (projet Bruxelles-Mobilité)
      Tronçon devant le Parlement : piste 1,5m trop étroite, impossibilité de doubler, vu la bordure de protection. Pour éviter le stationnement, il faut que cette bordure soit suffisamment

dissuasive (demi-lunes pas suffisantes, bordures plus imposantes comme à Paris ?).
Le Fietsersbond rappelle ses priorités :
- largeur minimum de 2 m pour permettre le doublement, les vélos électriques, les vélos-cargos
- pas de rupture dans les carrefours (revêtement, bordure) surtout si l'axe vélo est prioritaire
- éviter au maximum les conflits. Ce n'est possible que si on a la place pour prévoir des bandes de présélection.

ProVelo : les comptages à Loi montre une forte progression (1000 cyclistes/heure). Il faut donc anticiper les besoins dans les aménagements.
Madame l'échevine ne veut pas 2x1 bande comme avant. Ne fonctionne pas.
=> réduire à 5,5m les 2 bandes vers ville (possibilité de rouler à 2 de front en heure de pointe) + radar pour contrôle excès vitesse hors HP. Encore à rediscuter avec Madame l'échevine

3) Colonies
   Piste cyclable 1,7m montante. Demande d'élargir à 2 m
   Comment ? Ne pas toucher à la PCM en descente nécessaire pour arriver devant feux
   Pas toucher aux trottoirs (beaucoup de piétons).
   Proposition de bande bus/vélos en descente et supprimer la PCM.
   Plan alternatif de Bruxelles Mobilité intéressant.
   Piste cyclable confortable en montée.
   Permet d'enlever le feu à hauteur de Gentilhomme trop près de celui de Chancellerie d'où moins d'arrêts et meilleure fluidité. Le bus ne gêne personne puisqu'il a a sa propre bande. le tourne-à-droite vers Chancellerie n'est pas pénalisé puisque les véhicules peuvent rouler sur la bande bus.
   Possibilité de stockage suffisant avant la tirette => n'impacte pas le carrefour avec Royale et un passage piétons est très utile à hauteur de Gentilhomme.
   => accord de Madame l'échevine pour creuser cette alternative.
   La cellule mobilité finalise le plan et TDV vérifie faisabilité au niveau des feux
4) Cantersteen
   Décaler la piste cyclable côté gare pour prévoir 2 bandes de présélection avant les feux du carrefour du Bois à Brûler.
   Proposition de Bruxelles-Mobilité :
   La suppression du feu à hauteur des galeries avec une traversée piétonne avec îlot permet une meilleure fluidité et améliore grandement le confort des piétons.
   Principe de 2x1 bande + une bande de présélection avant les feux à hauteur de Bois à Brûler et Mont des Arts devrait assurer la fluidité des véhicules et un meilleur dégagement au niveau des carrefours.
   Confirmation du stationnement dédié pour l'Horeca côté galerie.
   => accord de Madame l'échevine pour creuser cette alternative.
   La cellule mobilité vérifie l'accès aux garages côté galerie ,finalise le plan et TDV vérifie faisabilité au niveau des feux
5) Empereur
   Demande d'augmentation de la piste cyclable à 2 m
   Solution ? du côté où il n'y a qu'une bande, reculer le stationnement côté berme entre les luminaires.
   Côté où 2 bandes, demande de ramener à une bande. La deuxième bande ne sert à rien vu que les voitures viennent alternativement sur une bande soit d'Alexiens et des Brigitines.
   Il faut un feu pour la traversée piétonne des 2 bandes.
   De toute façon, si on maintient 2 bandes, proposition de les réduire à 5,5m comme à Loi.
   Veiller à ramener les cyclistes sur la voirie +/- 30 m avant le carrefour.
6) Alexiens/Bogaerds/Six Jetons
   Piste montante 1,5m étroite mais difficile d'élargir (il faut garder du stationnement dédié côté hôpital).
   Proposition d'utiliser le F99 qui rend la piste cyclable non obligatoire (code de la route va être modifié).

Terminus bus 48/95 proposé à Bogards mais pas encore décidé.
1,8m de stationnement vu les livraisons, c'est étroit !
La PCM en descente est à mettre en ocre pour une meilleure visibilité.
Demande également de prévoir un itinéraire cyclable depuis la rue Haute, via St-Esprit et déboucher juste derrière l'église de la Chapelle pour rejoindre Accolay/Philippe de Champagne qui est une bonne alternative à condition qu'il n'y ait pas de trafic de transit.
La mise en zone résidentielle de Philippe de Champagne n'a d'intérêt que si on coupe le transit.
Six Jetons : ne voit pas l'utilité d'une piste cyclable en trottoir d'autant qu'on ne peut pas l'élargir vu l'arrêt bus STIB ainsi que le stationnement dédié lié à la présence d'une école.

⇨ ***Représenter une esquisse en longitudinal depuis Empereur jusque Fontainas.***

7) Dansaert

Plusieurs propositions avec ou sans stationnement, avec arbres devant ou derrière la piste cyclable.
La suppression totale du stationnement parait difficile .
Pas encore abouti, on est ouvert aux suggestions.
Le Fietsersbond préfère la piste derrière les arbres pour la qualité de l'air mais cela oblige de devoir ramener les pistes vers la voirie plus en amont.

8) Rue du Midi

Présentation du PU entre Rouppe et Pierres avec aménagement de plain-pied entre Alexiens et Pierres et en SUL d'Alexiens vers Rouppe avec piste cyclable marquée en contresens vers Alexiens. La Ville s'est engagée à réaliser les travaux conformément au permis.

Prochaine réunion : mercredi ….. à 14h, CA, salle 12/36.
A mettre à l'ordre du jour : piste cyclable subsidiée (présentation plans suite).